



CONDITIONS DE LOCATION EVENEMENTIEL

DOMAINE DE BILHERVE – 2020-

Réservation :

Toute demande de réservation se voit confirmée par la signature du devis accompagné d'un acompte de 25%. Le Domaine de Bilherve sera en contact avec un unique interlocuteur qui centralisera les informations de réservation et d'organisation du premier contact jusqu'à la fin de l'évènement.

Effectif prévisionnel – règlement de la facture :

L'effectif prévisionnel et la prestation retenue sont communiqués au Domaine de Bilherve à la réservation. Un devis est établi selon ces estimations. 15 jours avant l'évènement, l'effectif définitif est communiqué et fera l'objet d'une facturation intégrale. Le solde de la facture est à régler au plus tard 8 jours après l'évènement.

Horaires :

La salle de soirée est accessible au plus tôt la veille de l'évènement pour la décoration, selon le planning d'occupation. Clôture de la soirée dansante à 5h. Les hébergements sont disponibles à partir de 16h, jusqu'à 11h le jour du départ.

Sono :

Possibilité de louer une sono accessible à un proche ou à un professionnel durant la soirée. Une petite formation sera dispensée le jour J. Une caution de 1000 € est demandée, et sera restituée lors du règlement de la facture en l'absence de constatation de dégâts.

Niveau sonore :

Le niveau sonore doit respecter la tranquillité des lieux. De plus, il est demandé de fermer les portes et fenêtres de la salle lors de l'émission de musique.

Mise à disposition des locaux :

Le domaine de Bilherve organise des manifestations avec hébergement. Pas de location de salle seule ou de gestion libre. La cuisine du Domaine est louée uniquement à des traiteurs inscrits au registre du commerce.

Remise en état :

Le client est tenu de libérer les salles, chambres et espaces extérieurs de tous leurs déchets en les déposant dans les containers prévus à cet effet. Le Domaine de Bilherve s'occupe du nettoyage de la salle de réception vide de toute vaisselle, décoration, poubelles et verres. Les hébergements sont rendus vides de tout déchet, draps retirés du lit. Les espaces extérieurs sont rendus propres (déchets, décoration, mégots de cigarette...) et tout objet déplacé remis en place. Un forfait de 50 € est prévu pour l'enlèvement du verre.

Rappels :

Il est interdit de fumer et de vapoter à l'intérieur des bâtiments, de se servir de confettis ou serpentins, de modifier l'agencement des meubles ou objets sans l'accord préalable du Domaine, de pénétrer dans la cuisine. Pour des raisons de sécurité et d'hygiène, les animaux ne sont pas autorisés sur le Domaine. La circulation des vélos est interdite dans l'enceinte de l'établissement, des lieux de stationnement de vélos sont prévus à cet effet à l'entrée de l'établissement.

Publicité, affichage et revente :

Aucune publicité ou affichage n'est autorisée sans l'accord préalable du Domaine de Bilherve. Aucune vente n'est autorisée durant l'évènement.

Consignes de sécurité :

Les consignes de sécurité ainsi que les numéros d'urgence sont transmis à l'interlocuteur le jour de l'évènement. Le client s'engage à les transmettre à ses invités et à les respecter. Seules les personnes habilitées par le Domaine de Bilherve peuvent intervenir sur les installations électriques et les installations de chauffage. Les feux d'artifice et tirs de pétards sont interdits.

Responsabilité :

Le Domaine de Bilherve décline toute responsabilité en cas d'accident survenu lors de l'évènement et ne sera tenu responsable en cas de vol ou dégradations sur les biens des participants.

Signature du client :

Je soussigné(e).....
Déclare avoir pris connaissance des présentes conditions de location et les accepter.

Date :

Signature du client, précédée de la mention

« Lu et approuvé »

NOUS VOUS SOUHAITONS UN EXCELLENT WEEK-END